

Fiche d'éligibilité CEE BAR-TH-171

Le présent document détaille les caractéristiques indispensables pour remplir l'Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée BAR-TH-171 en vue de l'obtention des Certificats d'économie d'énergie.

Modèle de PAC	HRC ⁷⁰ 17 kW mono	HRC ⁷⁰ 17 kW tri	HRC ⁷⁰ 20 kW tri	HRC ⁷⁰ 25 kW tri	HRC ⁷⁰ 32 kW tri	HRC ⁷⁰ 40 kW tri V
Références associées	151431 151433	151436 151439	151446 151449	151451 151459	151461	151476
Type de pompe à chaleur	Air/Eau	Air/Eau	Air/Eau	Air/Eau	Air/Eau	Air/Eau
Haute température	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Efficacité énergétique saisonnière (ns) avec application basse température (35°C)	150%	150%	164%	150%	152%	153%
Efficacité énergétique saisonnière (ns) avec application moyenne température (55°C)	125%	125%	129%	116%	121%	127%
Bonus lié à la classe du régulateur ⁽¹⁾	4%	4%	4%	4%	4%	4%
Si l'équipement est installé avec la sonde d'ambiance (Réf. 751009)	Classe VI	Classe VI	Classe VI	Classe VI	Classe VI	Classe VI
Si l'équipement est installé avec le thermostat d'ambiance (Réf. 770001 ou 710043) et activation de la fonction d'auto-adaptabilité (voir notice de pilote hydraulique)	Classe VI	Classe VI	Classe VI	Classe VI	Classe VI	Classe VI
Si l'équipement est installé avec un autre thermostat d'ambiance de classe I (marche/arrêt) et activation de la fonction d'auto-adaptabilité (voir notice du pilote hydraulique)	Classe VI	Classe VI	Classe VI	Classe VI	Classe VI	Classe VI

Données valables quel que soit le pilote raccordé à la pompe à chaleur.

L'ensemble des PAC HTI⁷⁰/ HRC⁷⁰ sont des dispositifs de chauffage avec modulation de puissance et intègrent une mesure de la température extérieure permettant au régulateur du pilote de faire varier la température de départ de l'eau.

Associées à un capteur d'ambiance contrôlant la température de la pièce, la courbe de chauffe est ajustée par déplacement parallèle afin d'améliorer le confort.

⁽¹⁾ Bonus à ajouter à l'efficacité énergétique saisonnière de la pompe à chaleur.